

Dissertation en éthique

LE DÉBAT ÉTHIQUE DU CLONAGE THÉRAPEUTIQUE

Travail présenté à
M. Jean-Noël Ringuet
par
Marie-Christine Dorion
groupe 3411
dans le cadre du cours de philosophie
Éthique et politique
340-BSE-03

Département de philosophie
Collège de Chicoutimi
Hiver 2004

LE DÉBAT ÉTHIQUE DU CLONAGE THÉRAPEUTIQUE

Il y a de cela quelques semaines à peine, on nous apprenait qu'un groupe de chercheurs de l'université de Séoul avait réussi à cloner un embryon humain. Cette fois-ci, l'annonce était véridique, l'embryon a même été conservé durant une assez longue période de temps. Suite à cette nouvelle avancée de la biotechnologie, le débat sur le clonage thérapeutique reprend de l'ampleur. Les pays réagissent : la Grande-Bretagne le permet, les Etats-Unis, si la recherche se fait à partir de fonds privés n'y voient pas d'objection et ici au Canada, la loi C-13 sur la procréation assistée et la recherche connexe vient juste d'être adoptée, une loi non favorable au projet. On se questionne, serait-ce moralement acceptable de procéder au clonage thérapeutique? Ce qui suit permet de dégager les principaux arguments de faits et de valeurs mis en jeu d'un côté comme de l'autre dans ce débat, de cerner les arguments les plus pertinents, de les retenir et d'énoncer l'enjeu éthique. Ensuite, les théories morales de l'utilitarisme et de l'humanisme sont appliquées au débat. Finalement, mon propre point de vue face à cette question sera exposé.

LES ARGUMENTS

Du côté factuel, les militants du clonage thérapeutique invoquent toutes les possibilités de traitements médicaux qu'offrent cette technique : production d'organes neufs pour d'éventuelles greffes sans risque de rejet, thérapie génique et régénération de tissus. On oppose, dans le camp adverse que la démarche pour ces thérapies est coûteuse, compliquée et longue. Peu de patients pourraient donc en bénéficier et cela poserait un problème de discrimination, de la « médecine de riches ». De plus, selon eux, il existe d'autres sources de cellules souches, nécessaires aux traitements exposés ci-haut, que celles issues du clonage d'embryons humains. On retrouve des cellules souches, somatiques, chez l'humain, sur des embryons conçus in vitro et devenus « orphelins » (les parents ne veulent plus avoir d'enfants, ils n'utiliseront donc plus leurs embryons surnuméraires), sur des tissus fœtaux d'embryons avortés et des cordons ombilicaux. Les

supporteurs de la technique rétorquent que les cellules souches des embryons sont beaucoup plus faciles à manipuler que des cellules souches somatiques. Finalement, le clan défavorable au clonage thérapeutique justifie sa position en affirmant que le clonage thérapeutique implique l'utilisation de cellules indifférenciées, des cellules qui ont donc un potentiel pour former des tératomes, des cellules cancéreuses elles aussi indifférenciées.

Les adversaires présentent aussi des arguments de valeur dans le débat du clonage thérapeutique. Les antagonistes vont défendre l'embryon en disant que tout d'abord, l'embryon est un être humain, il a donc droit à la dignité et au respect dus à tout être vivant, il ne doit donc pas être considéré comme un objet. Le clonage thérapeutique implique sa mort et a pour but de réparer indéfiniment un être humain qui mourra un jour ou l'autre. Les protagonistes rétorquent que l'embryon n'a pas encore le statut d'une personne et qu'il pourrait contribuer à sauver et à aider des êtres réels qui souffrent. Ils vont jusqu'à dire que les êtres humains sont objets d'expérimentation à tous les stades, il n'y a pas à faire d'exceptions pour l'embryon. Les opposants vont conclure que le clonage thérapeutique demande des « produits » humains, tel des ovocytes de la femme et bien sûr des embryons, et que cela risque de créer un réseau d'exploitation financière sur des êtres vivants (le corps des femmes, pauvres surtout, par exemple). Puisque les arguments sont bien annoncés et différenciés en tant que faits et valeurs, vérifions de façon rationnelle ceux qui méritent d'être retenus.

L'hypothèse affirmant que le clonage thérapeutique représente de grands espoirs en terme de traitements médicaux est une hypothèse sérieuse. Tous les scientifiques affirment que le clonage thérapeutique pourrait devenir une solution à beaucoup de maladies, notamment le diabète et le Parkinson. Même ceux ouvertement contre le clonage thérapeutique, comme par exemple le docteur Axel Kahn, un docteur réputé en génétique, ne contrediront pas cette hypothèse : « Kahn refuse toutefois de dire qu'il est « contre » la recherche en ce domaine [le clonage] »¹. Ils sont plus modérés dans leurs propos, disant que l'espoir est permis, sans garantie de succès. Donc, même si

¹ ROBITAILLE, Antoine, « Les effets pervers d'un canular », *Le Devoir*, lundi 1 décembre 2003, Les Actualités, p. A1

l'argument n'est encore qu'une hypothèse, il est raisonnable de la retenir comme argument valable pour les partisans.

Il est aussi juste de penser que le clonage thérapeutique implique des coûts immenses, tel que le soulignent les antagonistes au projet. La technique étant encore à l'état d'ébauche, peu spécialisée et demandant encore beaucoup de recherche, il est sûr que cela implique des coûts importants. Une fois la technique mise au point, il est normal de croire que ceux ayant les moyens de se la payer seront priorisés, au détriment de ceux des classes moyennes et pauvres, qui, pourtant, en auraient sûrement autant besoin que les riches. L'argument a du poids et sera retenu en faveur des opposants.

En second lieu, deux arguments de fait s'opposent, ceux concernant la manipulation de cellules souches adultes versus des cellules souches embryonnaires. Les hypothèses sont toutes deux sérieuses et font consensus dans la communauté scientifique. Penchons-nous donc sur les faits pour vérifier si l'on peut retenir ces deux hypothèses, malgré le fait qu'elles soient en opposition. Les scientifiques reconnaissent l'existence des cellules souches adultes et de leur potentiel, cependant, ils affirment aussi que le potentiel est moindre que celui des cellules souches embryonnaires, et ce, en toute objectivité. Même des chercheurs tels Catherine Verfaillie, responsable de la découverte des cellules souches extraites de la moelle et directrice du Stem Cell Institute, Université du Minnesota, adhère à la recherche sur les cellules souches embryonnaires : « Je suis en faveur de la poursuite des recherches sur les cellules souches embryonnaires aussi bien que des travaux sur les techniques de clonage thérapeutique [...] parce qu'elles pourraient non seulement nous fournir des cellules immunocompétentes pour des besoins thérapeutiques mais aussi être un appui critique dans l'étude des maladies qui surviennent à l'âge adulte[...] même si nos découvertes de cellules souches adultes m'enthousiasment, il n'est pas notre intention d'en rester là »². En effet, les recherches menées jusqu'à ce jour indiquent que les cellules souches adultes n'ont pas la potentialité multi-rôle. Par exemple, une cellule souche neurale ne peut produire que des cellules neurales, elle ne peut se développer en d'autres types de cellules comme le feraient des cellules souches embryonnaires. Les chercheurs disent aussi qu'elles sont ardues à manipuler, se

² **STEMCELL NETWORK, RÉSEAU DE CELLULES SOUCHES**, Les nouvelles sur la loi C-13, ce que les scientifiques en pensent [http://stecellnetwork.ca/news/feature/bille13/scientists_fr.php], (2004-03)

développant difficilement en laboratoire. De plus, si les scientifiques ont trouvé plusieurs types de cellules souches adultes (neurales, dermiques, sanguines, etc.) ils n'en ont pas trouvé encore pour des organes comme le rein, le foie, le pancréas. Une biochimiste de l'Université d'Ottawa, Barbara Beckett, explique bien cette situation : « On n'a pas encore de cellules souches dans le pancréas, on n'est pas sûr qu'il y en ait dans le foie et le rein... De plus, certaines poussent mal en laboratoire, comme celles du cerveau ou du sang »³. Bref, les scientifiques s'entendent pour dire que les cellules souches adultes constituent une option intéressante, un domaine où il faut continuer les recherches, mais elles ne peuvent remplacer les cellules embryonnaires. Les recherches sur celles-ci amèneraient peut-être même une meilleure compréhension de celles des adultes. Nous pouvons donc conclure que l'argument du clan défavorable disant qu'on peut éliminer le clonage thérapeutique puisqu'on peut arriver aux mêmes fins en utilisant des cellules souches adultes plutôt que de cellules souches embryonnaires peut être écarté car il a été démontré que l'utilisation de cellules souches adultes est beaucoup moins avantageuse que celle impliquant des cellules souches embryonnaires.

Pour finir avec les arguments de faits, un dernier doit être analysé, du côté des opposants. La crainte que les cellules indifférenciées du clonage thérapeutique ne se transforment en cancer est un problème sérieux. C'est un fait, un cancer se caractérise par des cellules qui ont perdu leur identité donc qui sont dites indifférenciées. En implantant des cellules indifférenciées à des patients lors de traitement basé sur le clonage thérapeutique, les spécialistes craignent que celles-ci ne forment un cancer plutôt que de guérir le patient. Vu ce que l'on sait par rapport à la nature du cancer et parce que les spécialistes nous avouent leur doute quant à ce problème, l'hypothèse peut être considérée comme sérieuse et retenue comme argument pour le côté des antagonistes au clonage thérapeutique.

Enfin, nous arrivons aux valeurs impliquées dans ce dilemme. Le camp opposé soutient que le respect de la vie, la dignité d'un être humain, peu importe son stade de développement, et l'intégrité d'une personne sont des valeurs qu'il faut prioriser. Étant donné l'universalité et la rationalité de ces valeurs, elles méritent d'être retenues. Le

³ CAILLIAU, Julie, « Les cellules de l'espoir », *L'actualité*, Vol 27, no 9, 1 juin 2002, p. 38

camp favorable croit plutôt que des valeurs telles que le progrès de la science et l'aide à autrui sont plus importantes. Encore une fois, ce sont des valeurs que toute personne raisonnable peut accepter et ne discriminant personne, elles sont universelles. Ce sont donc des valeurs acceptables pour la partie partisane. Ces valeurs mises en opposition sont ce qui constituera l'enjeu éthique de notre dilemme. Nous ne pouvons pas encore tirer une conclusion définitive sur le sujet bien que le discernement des faits et les valeurs exposées puisse nous aider à situer notre point de vue. Les théories morales de l'utilitarisme et de l'humanisme appliquées à ce dilemme pourront nous aider à encore plus éclaircir la situation.

L'UTILITARISME

La valeur fondamentale d'un utilitariste est l'utile, il croit que la finalité d'un être humain est de rechercher le plus de plaisir possible, au détriment de la douleur. Il va donc d'abord et avant tout évaluer les conséquences d'une action : va-t-elle lui rapporter, à lui et au plus grand nombre possible de gens, à long terme, du bonheur? Devant un tel raisonnement, on peut dire que l'utilitariste n'a aucun principe, aucune morale, aucune loi qui s'applique a priori pour déterminer si un acte est bien ou mal. Si l'acte rapporte du bonheur, alors il est bien, s'il a pour conséquence d'amener de la douleur, c'est qu'il est mal.

En appliquant une pareille philosophie à un dilemme éthique comme le clonage thérapeutique, nous pouvons conclure que les utilitaristes seraient favorables à cette technique. La conséquence, à long terme, la plus probable est que le clonage thérapeutique aiderait à améliorer le niveau de vie des humains réels. Ils souffriraient moins, la masse tendrait donc vers plus de bonheur. Si l'on fait le calcul, les fœtus tués sont une source minime de douleur, n'ayant pas vraiment de statut déterminé, alors que les maladies guéries sont une grande source de plaisir. Le plaisir que l'on retire du clonage thérapeutique est plus élevé que la douleur qui lui est associée, c'est donc une technique utile, une technique que les utilitaristes approuveraient.

Une valeur comme l'aide à autrui est significative du côté des utilitaristes car l'aide implique que l'on tente de diminuer la souffrance d'autrui, on veut faire en sorte qu'il soit plus heureux et c'est là le but même recherché des utilitaristes. Le progrès de la

science, même s'il a quelques fois de mauvais côtés, va en général chercher à améliorer la qualité de vie des gens. Encore une fois, cette valeur s'applique à l'utilitarisme car une meilleure qualité de vie va souvent de pair avec un plus grand bonheur. Or, les deux valeurs que nous venons de démontrer sont aussi les deux principales valeurs des défenseurs du clonage thérapeutique. Ainsi, un utilitariste devrait être en faveur du clonage thérapeutique.

L'HUMANISME

La doctrine humanisme est fondée sur des principes. On évalue la moralité de l'action à partir de principes et non plus à partir de ses conséquences. La personne humaine est la valeur fondamentale, on ne doit jamais traiter une autre personne comme un moyen mais bien comme une fin. La personne humaine a une valeur, elle a une vie intérieure : elle a une raison, elle est consciente de qui elle est et elle peut exercer sa liberté de choisir devant différentes situations. L'humanisme croit que la finalité de l'être humain est de se réaliser pleinement et sur tous les plans possibles : intellectuel, physiologique, psychologique, biologique, sexuel, rationnel, etc. Devant une telle défense de l'être humain, il est pertinent de penser qu'un humaniste se montrera défavorable au clonage thérapeutique.

Le respect de la vie, la dignité de l'être humain, l'intégrité de la personne humaine sont les valeurs qui sont défendues par le camp adverse au clonage thérapeutique. En respectant la vie humaine, on s'assure par le fait même que l'humain se réalisera ou aura à tout le moins une chance de se réaliser. Il pourra ainsi atteindre sa finalité, une finalité qui ne peut se concevoir si l'on interrompt la vie humaine au bout de quelques jours comme le ferait le clonage thérapeutique. En s'assurant que l'être humain conserve sa dignité, on s'assure aussi que cet être conserve toute la valeur à laquelle il a droit. Les humanistes défendent ce concept que tout être humain a une valeur propre qui se doit d'être respectée. En ce qui a trait à l'intégrité de la personne humaine, comme les humanistes veulent que l'être humain se réalise pleinement sur *tous* les plans, il faut que cet être soit complet, qu'il ne lui manque aucun « plan », qu'il soit intègre. Le clonage thérapeutique va à l'encontre de cette intégrité en arrêtant la croissance d'un embryon. Une des peurs des opposants au clonage thérapeutique est que les êtres humains soient

transformés en objet, qu'on fasse des humains une véritable marchandise. Or, un des principes des humanistes est de considérer les êtres humains en sujets, et non en objets. Bref, il est bien démontré que toutes les valeurs que défendent les opposants du clonage thérapeutiques s'accordent avec celles que soutient la doctrine humaniste. Un humaniste devrait donc se prononcer contre le clonage thérapeutique.

MON POINT DE VUE

Je dois avouer que je me suis sentie bien divisée lorsqu'est venu le temps de décider qui des utilitaristes ou des humanistes avaient les valeurs, les arguments qui correspondaient le plus à qui j'étais. Après réflexion, j'ai penché du côté des utilitaristes. Non pas que je n'aie pas la notion du respect de chaque personne humaine, j'adhère tout à fait à l'idée que tout être humain a droit au respect, à la dignité et à la liberté, ce qui devrait normalement faire de moi une humaniste mais voilà, je ne crois pas qu'un embryon de quelques jours, toute promesse de vie soit-il, doit avoir la même considération qu'un être vivant bien réel, surtout s'il représente un tel potentiel de guérison, donc de bonheur, pour ceux qui souffrent autour de nous. C'est là une critique que l'on fait souvent aux humanistes : jusqu'à quel stade doit-on considérer la personne? Je soulève aussi le point et c'est un des arguments qui m'a éloignée de la pensée humaniste. J'ai aussi fait un « calcul de bonheur », en comparant le potentiel de plaisir que peut amener un embryon à un grand groupe de personnes à la douleur de sa mort. C'est une réflexion utilitariste et c'est ainsi que j'en suis venue à la conclusion que j'étais plus utilitariste.

Suite à ce raisonnement, je me suis questionnée sur l'utilitarisme. Je me suis aperçue qu'il est vrai que les gestes que je pose, et en observant autour de moi, les gestes que les gens en général vont poser, sont des gestes qui auront des répercussions heureuses pour notre avenir. Je crois que l'humain est sur terre pour être heureux et avoir du plaisir. Pour atteindre cette finalité, il n'a d'autres choix que de faire des actions qui lui seront utiles, c'est-à-dire qui auront des conséquences heureuses, pour lui et la masse, bref, qui rapporteront du plaisir. C'est pourquoi je crois que l'utile est la valeur fondamentale. C'est naturellement, de façon instinctive, ce vers quoi tout être humain tend, ce qu'il recherche. Je ne crois pas que consciemment, volontairement, une personne s'inflige des

douleurs si elle sait que cela ne lui apportera rien d'autre que de la douleur, ce serait aller à l'encontre de la nature humaine. C'est une autre raison pourquoi j'appuie la pensée utilitariste et par le fait même, le clonage thérapeutique. Bien sûr il y a des dangers, formation de cancers entre autre, les coûts importants qui sont reliés au clonage, pourtant, il y a aussi la chance de trouver des solutions aux maladies dégénératives et génétiques. Penser aux avantages qu'on pourrait retirer de ces solutions versus les désavantages et, je crois fermement que les avantages l'emportent. Donc, étant utilitariste, je suis en accord avec les solutions où les avantages dépassent les désavantages, comme pour le clonage thérapeutique.

Ce qui est bien aussi avec la doctrine utilitariste est qu'elle ne tombe pas dans l'individualisme (non pas que l'humanisme le fasse), elle est universelle. On pourrait croire que parce qu'on recherche le plaisir, on ne se concentre que sur sa petite personne, son bonheur personnel et on oublie les autres, pour autant que nous soyons heureux on se soucie peu d'autrui. Or c'est faux, on recherche le plus grand plaisir possible, il faut que la population en général en profite. C'est une autre raison pour laquelle je penche en faveur des utilitaristes, la collectivité peut être heureuse et évoluer, on recherche même son bonheur. Avec l'humanisme, comme toutes les personnes sont importantes dans leur individualité, il est plus difficile de faire profiter des avantages à tout un groupe si cela brime le moindre des droits d'un individu. En ce qui a trait au débat qui nous intéresse, le clonage thérapeutique, il est évident que les avantages de cette méthode rejailliraient sur la population en général. Le principal argument qu'on pourrait objecter à cela est que la méthode est coûteuse. Ce ne serait donc pas tout le monde qui pourrait en profiter mais seulement une classe sociale, celle des riches qui ont les moyens de se la payer. Je peux difficilement rejeter cet argument, l'ayant même validé dans les arguments de fait du camp adverse. Pourtant, si j'y vais avec une vision sur les conséquences probables à long terme, comme il faut le faire en tant qu'utilitariste et que je n'ai pas fait pour la première partie, on peut raisonnablement penser qu'après quelques temps, la méthode se banaliserait et deviendrait moins coûteuse; cela rendrait ainsi beaucoup de gens plus heureux.

Je conclurais mon point de vue par une observation dont je ne suis pas certaine de la validité mais qui me semble juste. À mon avis, il est bien difficile de s'affirmer

totallement utilitariste ou tout à fait humaniste. Je dirais même que les situations où les deux courants se rejoignent doivent être assez courantes car les deux se préoccupent d'une seule chose, la personne. L'un croit que sa finalité est le plaisir alors que l'autre est son respect mais on fait toujours référence à l'humain. De plus, je ne crois pas que l'on puisse vraiment ressentir du plaisir si pour cela on doit brimer le respect, la dignité ou la liberté d'un autre être humain. C'est pourquoi je crois que les deux courants doivent se rejoindre en bien des endroits et qu'il est difficile de trancher d'un côté ou de l'autre.

En conclusion, l'analyse des arguments de faits nous a permis d'en valider deux dans chaque camp. Les possibilités de traitement que cela représente et l'utilisation plus aisée que présente les cellules souches embryonnaires par rapport aux cellules souches adultes sont les arguments du clan favorable. Les coûts énormes que la technique requiert et la discrimination qui risque de s'ensuivre ainsi que les risques de formation de tératomes ont été les arguments des adversaires au clonage thérapeutique. Les protagonistes ne croient pas que l'embryon puisse être considéré comme une personne, il représente un potentiel pour sauver des vies réelles. Tout être humain est objet d'expérimentation, il ne faut donc pas faire d'exception pour les embryons. On dégage de ces arguments de valeur du clan en faveur au clonage thérapeutique les valeurs suivantes : aide à autrui et progrès de la science. Ce sont des valeurs acceptables vu leur sens raisonnable et leur universalité. Les adversaires vont plutôt dire que l'embryon est un être humain digne de respect et que le clonage thérapeutique risque de matérialiser les êtres humains. Leurs valeurs, universelles et raisonnables, sont donc le respect, la dignité et l'intégrité des êtres humains.

En observant le problème sous les yeux d'un utilitariste, nous arrivons à la conclusion qu'il adhère au clonage thérapeutique alors que les humanistes s'y opposent. Pour ce qui est de mon opinion, j'ai penché du côté de utilitaristes pour la logique de leur valeur fondamentale et de leur finalité de l'être humain, pour le côté universel de leur idéologie et parce que je ne peux pas concevoir qu'un embryon a un statut égal à une personne bien vivante comme le penserait un humaniste. Je suis donc une adepte du clonage thérapeutique.

Le débat sur le clonage thérapeutique peut en ouvrir un encore plus vaste. En effet, si nous arrivons à contrôler le clonage thérapeutique, nous ne serons qu'à un pas du clonage reproductif. Or, si certains pays adhèrent au clonage thérapeutique, tous sont moralement contre le clonage reproductif, même si aucune loi ne le régit. Le clonage thérapeutique a-t-il de fortes chances d'amener le clonage reproductif? Doit-on prendre la chance d'ouvrir cette porte? Une bonne gestion, une surveillance étroite, une loi qui contrôle, serait-ce assez pour empêcher un « dérapage » vers le clonage reproductif?

MÉDIAGRAPHIE

ARTICLES DE REVUES

CAILLIAU, Julie, « Les cellules de l'espoir », *L'actualité*, Vol. 27, no. 9, 1^{er} juin 2002, page 38

DEGOS, Laurent, « Les médecins face au clonage », *Pour la science*, no. 279, janvier 2000, pages 10-11.

LAURENT, Christine; MOINET, Marie-Laure et N'SONDÉ, Victoire (Bioéthique : les enjeux d'une loi », *Science et vie*, no. 996, septembre 2000, pages 119 à 121.

GRUHIER, Fabien, « Clonage humain : la gêne éthique; pour soigner les maladies incurables », *Le Nouvel Observateur*, no 1868, 31 août 2000, pages 42 à 44.

VERSPIEREN, Patrick, « Le clonage humain et ses avatars », *Études*, novembre 1999, pages 467 à 471.

ARTICLES DE JOURNAUX

NEERGARD, Lauran, « Un premier embryon humain est produit par clonage », *Le Devoir*, vendredi 13 février 2004, Les Actualités, page A8.

ROBITAILLE, Antoine, « Les effets pervers d'un canular », *Le Devoir*, lundi 1^{er} décembre 2003, Les Actualités, page A1.

SITE INTERNET

STEMCELL NETWORK, RÉSEAU DE CELLULES SOUCHES, Les nouvelles sur la loi C-13, ce que les scientifiques en pensent, [http://stemcellnetwork.ca/news/feature/bille13/scientists_fr.php], (2004-03)

NOTE DE COURS

RINGUET, Jean-Noël, notes de cours du cours de philosophie 340-BSE-03 Éthique et Politique, chapitres 3 à 5